



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Neuvième session

New York, 7-9 août 2019

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

Mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui sera disponible sur le site web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/9th-session/>), uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à exprimer ce que lui inspirent les efforts déployés par le groupe de travail pour coordonner et intégrer dans son plan de travail les activités élargies du Comité.

Synthèse du rapport

À sa huitième session, tenue à New York du 1^{er} au 3 août 2018, le Comité d'experts a adopté la décision 8/105, dans laquelle il a noté que le programme de travail du groupe de travail pour la période 2018-2019 contenait une tâche principale et que le groupe souhaitait recadrer ses activités actuelles afin qu'elles soient plus adaptées aux intérêts et besoins des États Membres concernant leurs mécanismes institutionnels nationaux. Il a prié le groupe de travail de coordonner et d'intégrer dans son plan de travail les activités élargies du Comité, notamment s'agissant du cadre intégré de l'information géospatiale et du recueil sur les licences relatives à l'information géospatiale.

Dans le rapport, le groupe de travail fait le point sur ses activités et les progrès qu'il a accomplis, notamment s'agissant de l'élaboration d'un guide de base consacré aux mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale. Il présente également son travail de documentation sur les mécanismes institutionnels

* E/C.20/2020/1.



nationaux (mesures d'application, pratiques connues et recommandations), notamment en ce qui concerne un cadre d'auto-évaluation visant à suivre l'adoption des instruments, principes et directives. Enfin, il décrit les efforts qu'il déploie pour coordonner l'organisation de ses travaux avec le Bureau du Comité d'experts et présente les activités qu'il entend mener au cours de l'année à venir et la façon dont elles s'inscriront dans le Cadre intégré de l'information géospatiale.
